

A1.7.2 Les noms et leur genre



Les noms ont un genre en français : masculin ou féminin.

1. En français, il n'existe pas de genre neutre.

Règle	Masculin	Féminin
Générale → + -e	Un / L' avocat	Une / L' avocate
-En → -enne	Un / Le comédien	Une / La comédienne
-Êr → -ère	Un / Le boulanger	Une / La boulangère
-	Un / Le médecin	Une / La médecin

1. Traduire et choisir la bonne réponse

- Je suis Paul, _____ avocat à Paris.
a. la b. un c. l' d. une
- Voici Marie, c'est _____ boulangère dans notre quartier.
a. une b. l' c. le d. un
- Camille travaille à l'hôpital, c'est _____ médecin.
a. une b. un c. la d. l'
- Je suis étudiant et ma femme est _____ avocate.
a. avocate b. la avocate c. avocat d. l' avocate

1. un 2. une 3. une 4. avocate

2. Réécrivez les phrases (QR: IA+)



- (Ma sœur) Mon frère est avocat à Lyon.

- Le boulanger travaille dans cette rue.

- C'est un comédien très célèbre.

- (Mon frère) Ma sœur est médecin dans un hôpital.

- (L'avocate) L'avocat parle avec le client.

- C'est une journaliste française.
